



Le dossier

ARGENT PUBLIC : DÉPENSONS MIEUX !

ÉDUCATION

L'absentéisme des profs, fléau toujours vivace

Les difficultés d'organisation propres au ministère expliquent un tiers des absences des enseignants. Or rien n'est prévu pour réduire ce ratio.

Dix euros par heure de cours manquée au collège, 50 euros pour une journée gâchée en primaire, plus 500 euros de dommages et intérêts. C'est la compensation que réclament les membres du collectif #OnVeutdesProfs. Ce groupe de parents semble décidé à poursuivre l'offensive judiciaire entamée l'an dernier. Sa cible ? L'éducation nationale. «L'Etat ne respecte pas ses obligations en matière d'enseignement, fulmine Romain Drosne, le fondateur de la plateforme Justice.cool, qui collecte les requêtes en indemnisation. Pour certains élèves, ce sont des centaines d'heures de cours qui passent à la trappe. Intolérable!»

Une épine de plus dans le mocassin de Gabriel Attal. Alors que le fringant ministre de l'Éducation nationale avait promis pour la rentrée un prof devant chaque classe, notre mammouth aux 64 milliards d'euros de budget et aux 859 000 enseignants peine à assurer ses missions. Début septembre,

le Snés-FSU, premier syndicat du second degré, estimait qu'il manquait au moins un professeur dans près de la moitié des quelque 500 collèges et lycées sondés. La faible attractivité du métier, qui réduit le nombre de candidats aux concours de recrutement, est certes l'une des causes de cette pénurie. Mais la crise des vocations n'explique pas tout. Car, au final, le nombre de postes à pourvoir lors de la dernière rentrée a pu être en partie comblé par le recours aux fameux «contractuels», ces suppléants recrutés sous contrat. Ainsi, sur un bataillon de 500 000 profs dans les collèges et lycées français, seulement 200 postes restaient à pourvoir en septembre, si l'on se fie aux statistiques du ministère. «Le sujet, ce sont des professeurs qui sont en poste, mais qui sont absents au moment de la rentrée pour une courte ou une longue durée», estimait Gabriel Attal à la mi-septembre.

L'absentéisme à l'école continue donc, depuis plus de vingt ans, de défrayer la chronique, sans qu'un ministre trouve le remède. «L'organisation scolaire amène

ÉCONOMIE RÉALISABLE

1 milliard d'euros/an

sans l'absentéisme dû aux missions qui empiètent sur le temps scolaire.

aujourd'hui la perte d'environ 15 millions d'heures d'enseignement, par l'incapacité du système à remplacer les professeurs absents», reconnaissait lui-même l'an dernier Pap Ndiaye, le prédécesseur de Gabriel Attal. Dans un rapport de fin 2021, la Cour des comptes estimait le coût de ce gâchis à 4 milliards d'euros, dont plus du tiers imputable au fonctionnement de notre système éducatif lui-même. Contrairement à une idée tenace, les enseignants ne se font en effet pas plus porter pâles que d'autres. «Ils sont moins absents que les agents des fonctions publiques territoriale et hospitalière», relèvent même les magistrats. Pour eux, le problème est plutôt à chercher du côté des cadres de l'éducation nationale, qui tiennent insuffisamment compte de l'emploi du temps de ces professeurs lorsqu'ils les mobilisent pour participer à des jurys d'examens, à des réunions pédagogiques ou à des stages de formation. Autant de tâches «institutionnelles» qui, trop souvent, empiètent sur les heures de classe. Durant l'année scolaire 2018-2019, ces missions ont provoqué les deux tiers des absences de courte durée (moins de quinze jours) notifiées dans nos collèges et lycées – au total, près de 2,5 millions d'heures, dont 1 sur 5 seulement avait pu être assurée par un remplaçant. Un beau gâchis, qu'il serait pourtant possible d'éviter. «L'écart entre les obligations de service et le temps de travail annuel dû par les enseignants laisse des plages temporelles suffisantes pour que les absences dues à l'institution ne s'imputent pas sur le temps d'enseignement», estime ainsi la Cour des comptes.

Et nos magistrats, pour soigner ce fléau, de prôner le recours à l'informatique. «Le ministère manque d'outils robustes, accessibles à distance, pour mesurer les absences des enseignants. Il est nécessaire de créer une base de données nationale», recommandent-ils. Aïe, aïe, aïe... La dernière fois que l'éducation nationale a voulu adopter un tel outil de pilotage, c'était en 2007. Baptisé Sirhen, ce projet a été abandonné voilà trois ans, après avoir coûté 400 millions d'euros!

STÉPHANE BARGE

COURS NON DISPENSÉS
15
MILLIONS
D'HEURES

Ce temps qui n'est pas consacré à l'enseignement est surtout dû à l'incapacité du système à remplacer les professeurs absents.



PATRICK BATARD / HANS LUCAS